



Belgische **Rode Kruis**  
**Croix-Rouge** de Belgique

## **PRESIDENT-E DE SECTION LOCALE**

Dans le cadre des stratégies opérationnelles des 2 communautés et en regard des spécificités de leur territoire, les Sections locales mettent en œuvre et développent des services de proximité pour répondre aux besoins des publics les plus vulnérables. Elles assurent également des dispositifs médicaux préventifs ainsi que des formations aux 1ers Secours. Elles sont épaulées par la Coordination de Bruxelles-Capitale, à savoir une équipe de salarié.es et de volontaires disposant de compétences relatives aux différentes activités de terrain et administratives.

Sous la direction du.de la Président.e, le comité de Section locale assure le bon fonctionnement et le rayonnement de la Section locale. Ce comité se compose du.e la Président.e, d'un ou deux Vice-Président.e.s, d'un.e Trésorier.e et d'un.e Secrétaire ainsi que des responsables d'activité et travaille en équipe.

Le.La Présidente a pour première mission de faire coopérer les membres du Comité, d'orienter leurs actions en vue d'atteindre des objectifs communs et de faire vivre les principes et valeurs humanitaires de la Croix-Rouge.

Sur le territoire de la Section locale, il.elle est le-la premier-e représentant-e de la Croix-Rouge de Belgique auprès des autorités publiques locales, du monde associatif et des entreprises privées. Il.elle assure la visibilité des activités de sa Section locale et véhicule une image positive et dynamique de la Croix-Rouge

### **RESPONSABILITES**

**En collaboration étroite avec les membres du Comité de section locale, le.la Président.e est responsable de**

#### **Coordination générale**

- préparer et mettre en œuvre un plan de développement de la Section locale en cohérence avec le plan stratégique de Bruxelles-Capitale, et à l'établissement d'un budget réaliste, approprié et respecté par les responsables d'activité
- informer sur le cadre et les règles et de veiller à leur application
- organiser la gestion administrative et comptable en collaboration avec le-la trésorier.e et le-la secrétaire de la Section locale
- organiser des réunions de comités et les assemblées de la Section
- être à l'écoute des préoccupations et suggestions des équipes
- mettre en place un cadre (locaux et équipement) adapté aux activités
- rechercher des moyens complémentaires (dons en nature, récolte de fonds,..)
- lancer des projets en réponse aux besoins avec l'accord du comité de Bruxelles-Capitale
- établir et entretenir des partenariats locaux (commune, CPAS, associations,..)
- assurer une participation active de la Section locale aux assemblées de Bruxelles-Capitale et évènements communautaires
- prendre les dispositions nécessaires pour réduire autant que possible toute source possible d'accident (aménagement des locaux, rangement et maintenance, matériel



Belgische **Rode Kruis**  
**Croix-Rouge** de Belgique

électrique, équipement,..) et ce, en collaboration avec la Coordination de Bruxelles-Capitale et le service infrastructure.

### **Gestion journalière**

- veiller au bon fonctionnement des activités
- veiller au bon suivi administratif :
  - inscription des volontaires au fichier des volontaires, aux outils de mobilisation.
  - traitement et suivi des commandes des responsables d'activités
  - validation des défraiements
  - suivi des mails et des courriers postaux (traitement ou transfert) etc.
- participer aux réunions organisées par la Coordination de Bruxelles-Capitale
- transmettre l'information au Comité de la Section locale et aux volontaires
- répondre aux demandes de renseignements (public, partenaires)
- régler les problèmes qui ne peuvent pas être délégués (imprévus, incident, demandes particulières du public)
- veiller à l'accompagnement des responsables d'activité dans la recherche des solutions pour garantir la continuité d'une activité en difficulté (absence d'un volontaire,...)

### **Recrutement et Gestion des volontaires**

- veiller au recrutement régulière de nouveaux volontaires dans la SL
- mobiliser et fédérer les volontaires, reconnaître leurs contributions
- se rendre disponible, être à l'écoute, leur donner des conseils
- informer les volontaires sur les formations et les réunions et les encourager à y participer
- faire le suivi de leurs demandes (renseignement, défraiement, matériel,..) et, le cas échéant, les orienter vers un.e collègue ou service de la Coordination de Bruxelles-Capitale
- prévenir et gérer les tensions éventuelles entre volontaires
- établir les besoins en nouveaux-elles volontaires, lancer des appels à candidat-es (en favorisant la participation des plus jeunes aux activités et projets)
- veiller à ce que les candidat-es volontaires soient bien informé.es, orienté.es et intégré.es aux équipes existantes.

Le mandat de président-e de Section locale est décerné par élection pour une période de 4 ans (ou moins, si le mandat est pourvu en cours de quadriennat).

### **PROFIL SOUHAITE**

- être en accord avec les Principes et Valeurs humanitaires de la Croix-Rouge
- faire preuve d'intégrité de manière exemplaire
- faire primer l'intérêt général de la Croix-Rouge de Belgique, savoir créer le consensus
- faire preuve d'ouverture, de flexibilité et d'adaptation
- être enthousiaste, optimiste, entreprenant-e
- avoir de l'audace et des épaules solides
- avoir un attrait marqué pour le social



Belgische **Rode Kruis**  
**Croix-Rouge** de Belgique

- savoir organiser, déléguer et faire confiance
- être capable de diriger, de décider
- être à l'écoute, percevoir les besoins de l'autre
- communiquer adéquatement
- disposer de notions comptables et budgétaires
- disposer d'une connaissance suffisante des acteurs privés et publics locaux de la commune
- être à l'aise avec l'outil informatique
- la connaissance d'une seconde langue nationale est un atout

### **ENGAGEMENTS A PRENDRE**

- avoir une disponibilité suffisante pour assumer les responsabilités associées au mandat
- assurer une passation en cas d'arrêt en cours de quadriennat.
- acquérir et entretenir ses connaissances sur :
  - signification et usage des Principes fondamentaux et de l'emblème du Mouvement
  - missions, gouvernance, stratégie, structure, activités, publics cibles de la Croix-Rouge de Belgique
  - modes de fonctionnement, règlement d'ordre intérieur, modalités administratives,...
- respecter et faire respecter la Charte de la Croix-Rouge de Belgique.

**J'ai pris connaissance le ... à ....**